



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion du 65ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé, lundi 20 Août, un discours à la Nation à l'occasion du 65-ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.

Voici le texte intégral du Discours Royal:

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

C'est avec une immense fierté que nous commémorons aujourd'hui l'anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple, d'une charge symbolique si forte et au sémantisme si profond.

Cette révolution véhicule un message positif: même si elle est née dans un contexte particulièrement dur, elle a permis aux Marocains de saisir le sens vrai du patriotisme et nous a aidés à aller de l'avant.

Nous voici ,donc, aujourd'hui entrés de plain-pied dans une nouvelle révolution où nous continuerons à relever les défis de construction d'un Maroc moderne pour donner leur place légitime et méritée aux

Marocains, notamment aux jeunes en qui Nous avons toujours vu la vraie richesse du pays.

Cher peuple,

J'ai déjà souligné, dans le Discours d'ouverture du Parlement, la nécessité de placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement. J'ai également appelé à l'élaboration d'une stratégie intégrée dédiée aux jeunes, qui permettrait de définir les moyens de promouvoir efficacement leur condition.

En effet, un jeune ne peut être appelé à jouer son rôle et à remplir son devoir sans avoir préalablement bénéficié des opportunités et des qualifications nécessaires.

A ce jeune, nous devons offrir du concret, particulièrement en termes d'enseignement, d'emploi, de santé et dans bien d'autres domaines. A ce jeune, nous devons donner espoir et confiance en son avenir.

En fait, l'insertion socio-professionnelle n'est pas un privilège accordé aux jeunes. Car chaque citoyen, quelque que soit le milieu dont il est issu, a droit aux mêmes opportunités et aux mêmes chances d'accès à un enseignement de qualité et à un emploi digne.

C'est pourquoi le taux de chômage des jeunes qui reste élevé, est pour Moi un vrai sujet de consternation.

En effet, il est inconcevable qu'un jeune sur quatre soit au chômage en dépit du niveau de croissance économique atteint globalement par le Maroc. Et ces chiffres sont plus dramatiques en milieu urbain.

Malgré les efforts déployés en termes de chantiers économiques et de programmes sociaux, les résultats obtenus restent en-deçà de l'ambition qui Nous anime dans ce domaine.

Face à cet état de choses, et dans le prolongement des orientations tracées dans le Discours du Trône, Nous devons, à nouveau et de toute urgence, attirer l'attention sur la question de l'emploi des jeunes, notamment par rapport à son articulation au Système de l'Education et de la Formation.

En effet, nous ne devons plus accepter que notre système éducatif fonctionne comme une machine à fabriquer des légions de chômeurs, surtout dans certaines filières universitaires dont les diplômés, tout le monde le sait, peinent énormément à intégrer le marché de l'emploi.

Ce gaspillage manifeste du potentiel des jeunes et des ressources publiques entrave les dynamiques de développement et affecte les conditions de vie de nombreux Marocains.

Paradoxalement, dans le même temps, bon nombre d'investisseurs et d'entreprises trouvent des difficultés à dénicher, dans certaines professions et spécialités, les compétences et les profils qu'ils recherchent.

Par ailleurs, lorsqu'un grand nombre de jeunes, notamment parmi les hauts diplômés des branches scientifiques et techniques, pensent émigrer, ils ne sont pas uniquement motivés par les incitations alléchantes de la vie à l'étranger. Ils envisagent cette éventualité aussi parce qu'ils manquent dans leur propre pays d'un climat et de conditions favorables à la vie active, à la promotion professionnelle, à l'innovation et à la recherche scientifique.

Ce sont généralement les mêmes raisons qui dissuadent un certain

nombre d'étudiants marocains de rentrer travailler au pays, au terme de leur formation à l'étranger.

Face à cette situation, Nous appelons à une réflexion sérieuse et responsable sur cette question, pour que soient créés un climat attractif et des conditions idéales qui inciteront ces compétences à s'installer et travailler au Maroc.

Remédier à ce problème endémique suppose une meilleure adéquation entre formation et emploi ainsi qu'une réduction du chômage. Voilà pourquoi Nous engageons le gouvernement et les acteurs concernés à prendre, dans les plus brefs délais, une série de mesures visant notamment à atteindre les objectifs suivants :

- Premièrement : entreprendre une refonte globale des mécanismes et des programmes d'appui public à l'emploi des jeunes, pour les rendre plus efficaces et adaptés aux attentes des jeunes. Ce travail de remaniement doit se faire selon le modèle que J'ai préconisé dans le Discours du Trône, à propos des programmes de protection sociale.

Dans cette perspective, Nous avons décidé que soit organisée, avant la fin de l'année, une rencontre nationale sur l'emploi et la formation. Ses objectifs consisteront à formuler des résolutions pratiques et des solutions nouvelles, à lancer des initiatives et à mettre au point une feuille de route rigoureusement définie pour la promotion de l'emploi.

- Deuxièmement : donner la priorité aux spécialités qui permettent de trouver un emploi et instaurer un système efficace d'orientation précoce au niveau de la deuxième ou de la troisième année précédant le baccalauréat. Son rôle est d'aider les élèves, en fonction de leurs aptitudes et de leurs inclinations, à faire l'un ou l'autre des deux choix : s'engager dans une filière universitaire ou une formation professionnelle.

Parallèlement, Nous appelons à la mise en place d'une Convention-cadre entre le gouvernement et le secteur privé, pour imprimer une impulsion vigoureuse à l'opération de requalification des étudiants qui quittent les études sans diplôme. Ils pourront ainsi jouir de nouvelles opportunités pour faciliter leur insertion socio-professionnelle.

- Troisièmement : revoir en profondeur les spécialités de la Formation professionnelle pour qu'elles répondent aux besoins des entreprises et du secteur public, et qu'elles soient en phase avec les transformations que connaissent les secteurs industriel et professionnel. Ainsi, les lauréats auront plus de chance de s'intégrer professionnellement.

Par conséquent, il convient d'accorder une plus grande attention à la formation professionnelle, tous niveaux confondus. Il importe aussi de mettre en place une nouvelle génération de centres de formation et de qualification des jeunes, qui seront propres à répondre aux exigences actuelles et à prendre en considération les spécificités et les besoins de chaque région.

A cet égard, le Fonds Hassan II pour le Développement économique et social contribuera à la construction et à l'équipement de nouveaux centres de formation professionnelle pour répondre aux nouveaux besoins.

- Quatrièmement: Mettre en place des mécanismes pratiques pour améliorer qualitativement les dispositifs incitant les jeunes à créer de petites et moyennes entreprises dans leurs domaines de spécialité et pour appuyer les initiatives d'auto-emploi et de création d'entreprises sociales.

En outre, les administrations publiques, et les collectivités territoriales en particulier, doivent acquitter leur dû aux entreprises. Car tout retard de paiement peut entraîner des cas de faillite et,

corrélativement, de nombreuses pertes d'emplois.

Or, comment prêcher d'exemple alors que les administrations et les institutions de l'Etat n'honorent pas leurs engagements en la matière ?

- Cinquièmement : instaurer de nouveaux mécanismes permettant d'intégrer une partie du secteur informel dans le secteur formel, en assurant au potentiel humain que recèle le premier une formation adaptée et incitative et une couverture sociale et en appuyant ses projets d'auto-emploi ou de création d'entreprise.
- Sixièmement: mettre en place, au niveau de chaque établissement, un programme obligatoire étalé sur une période de trois à six mois, visant la mise à niveau des étudiants et des stagiaires en langues étrangères; favoriser une intégration linguistique accrue à tous les niveaux d'études, plus particulièrement dans l'enseignement des matières scientifiques et techniques.

Les questions de la jeunesse ne se limitent pas au seul domaine de la formation et de l'emploi ; elles recouvrent également d'autres champs conceptuels comme l'ouverture d'esprit, l'épanouissement intellectuel et le bien-être physique.

Cher peuple,

L'esprit d'unanimité, de symbiose et de sacrifice ayant présidé à la Révolution du Roi et du Peuple que nous célébrons chaque année, le 20 août, anime également les Marocains quand est abordée la question de notre intégrité territoriale.

C'est, donc, en toute confiance et en toute responsabilité que le Maroc maintient son adhésion à la dynamique lancée par le Secrétaire Général des Nations Unies, en collaboration avec son envoyé personnel.

Cet engagement repose sur les mêmes fondamentaux que Nous avons définis dans le dernier Discours de la Marche Verte. A ce propos, Nous notons avec satisfaction qu'il y a de plus en plus de concordance entre ces principes et les positions internationales.

De fait, les résolutions adoptées récemment par le Conseil de Sécurité et le Sommet de l'Union Africaine, confirment sans équivoque la compétence exclusive des Nations Unies en matière de supervision du processus politique.

Nous tenons ici à exprimer Nos remerciements et Notre considération aux dirigeants africains frères, qui ont interagi de manière positive avec les positions de principe du Maroc, et qui ont répondu favorablement à l'appel que le Conseil de Sécurité a lancé aux membres de la communauté internationale pour soutenir ses efforts.

Cher peuple,

Par la volonté de Dieu, l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple coïncide, cette année, avec la célébration de l'Aïd-El-Adha.

Ces deux événements, s'ils diffèrent par leur portée religieuse et nationale, sont néanmoins liés dans la mémoire et dans l'âme des Marocains, car ils renvoient aux valeurs qui les caractérisent : sacrifice et fidélité.



En ces jours bénis du Seigneur, Nous élevons des prières à la mémoire du Héros de la libération et de l'unité nationale, Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Son compagnon de lutte, Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II. Que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, ainsi que de tous les valeureux Martyrs de la Patrie.

Nous saisissons également cette occasion pour réaffirmer notre engagement collectif à marcher sur leurs traces, en défendant l'unité et la stabilité du Maroc, en œuvrant pour son développement et son essor, en réalisant les espérances de ses enfants.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

20/08/2018